



RENDEZ-VOUS À CITÉ 21 LES 13 ET 14 DÉCEMBRE

Comme chaque année, le SICECO vous accueille sur son stand, le jeudi 13 et le vendredi 14 décembre à Cité 21.

Vous avez des questions relatives aux réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz et de chaleur ?

Aux énergies renouvelables ?

Aux économies d'énergie ?

Nos services seront présents pour y répondre.

En savoir plus en cliquant [ici](#)

TOUT SAVOIR SUR LE COMPTEUR LINKY ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Progressivement installé sur tous les raccordements électriques de Côte-d'Or, le compteur Linky est aussi posé dans les armoires d'éclairage public gérées par le SICECO.

L'installation de ce nouveau compteur communicant nécessite quelques réglages particuliers et peut avoir des conséquences inattendues pour des raisons techniques mais aussi administratives.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Téléchargez notre cahier pratique en cliquant [ici](#)

Groupement d'achats d'énergies : avez-vous pensé à renvoyer votre accord de principe pour le renouvellement des marchés ?



Afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie des contrats au 1^{er} janvier 2020, les syndicats départementaux d'énergies dont le SICECO, préparent en 2019 le renouvellement des marchés associés.

Quelle démarche si vous êtes adhérent à ce groupement ?

Il vous faut envoyer votre accord de principe pour continuer à intégrer vos contrats dans les futures consultations d'achats d'électricité (2020-2022) et de gaz (2020-2021).

Comment ?

En remplissant les deux documents téléchargeables ci-dessous et en les renvoyant à achats-energie@siceco.fr avant le **12 décembre 2018**.

- Confirmation d'engagement (télécharger en cliquant [ici](#))
- Autorisation de communication des données à des tiers (télécharger en cliquant [ici](#))



Attention, sans réponse de votre part, vous ne ferez plus partie du groupement d'achats d'énergies et vous serez donc contraint à gérer, vous-même, la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie.

Éclairage public et biodiversité : comprendre pour mieux agir

Quelques 120 personnes sont venues mercredi 19 septembre assister à la conférence organisée par le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, sur l'éclairage public et la biodiversité. Après une rapide intervention sur le patrimoine du SICECO, Romain Sordello, Ingénieur écologue, chef de projet pollution lumineuse au Muséum national d'Histoire naturelle et à l'Agence française pour la biodiversité (UMS Patrimoine), a présenté la diversité du vivant la nuit, les problèmes rencontrés à cause de la lumière artificielle et les pistes d'amélioration.

Consulter la synthèse en cliquant [ici](#)

Consulter d'autres travaux du conférencier en cliquant [ici](#)





Le SICECO réunit ses élus

Lors des réunions des Commissions Locales d'Énergie (CLE) qui se sont déroulées du 5 au 23 novembre, Jacques Jacquenet, Président, a détaillé les travaux réalisés par le SICECO sur les réseaux électriques (extension, dissimulation, renforcement) ou sur le réseau d'éclairage public (création de points lumineux, rénovation, mise en valeur). Il a également présenté de nombreux points d'actualité relatifs à l'ensemble des compétences du SICECO.



En 2018, tous travaux confondus, ce sont 532 dossiers programmés sur l'ensemble du territoire du SICECO représentant un montant de 12,7 millions d'€. 520 dossiers seront programmés sur 2019, pour un montant de 11,4 millions d'€. En savoir plus en cliquant [ici](#)

Retour sur l'Assemblée générale du 24 octobre 2018

Le Comité syndical du SICECO s'est réuni le 24 octobre 2018 à Sombernon. Il a acté les décisions suivantes :

- ➔ **Validation des grands axes de la politique budgétaire pour l'année 2019**
- ➔ **Renouvellement de la convention de partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or pour une durée de trois ans portant sur** les réseaux de distribution d'énergie (électricité, gaz et chaleur), la coordination des travaux sur le domaine public, les technologies de l'information et de la communication, la mobilité et l'énergie : transition énergétique, bâti, énergies renouvelables et CEE (Certificats d'Économies d'Énergie)
- ➔ **Validation de l'investissement pour la construction d'un réseau de chaleur à Bligny-sur-Ouche via la Régie Côte-d'Or Chaleur :**

D'un montant de 590 000 € HT, dont 330 000 € de subventions (Feder, Région, Département), la chaudière d'une puissance de 330 kW alimentera le gymnase/dojo, la maison des services, l'école publique, le collège, le centre d'incendie et de secours et des logements Orvitis (raccordés en 2020).

Le permis de construire a été accordé le 14 juin dernier et le projet a reçu l'avis favorable de la CCSPL (Commission consultative des services publics locaux) et du Conseil d'exploitation de la Régie chaleur. Les travaux devraient débuter au début de l'année 2019 pour une mise en service en septembre 2019.

Consulter la synthèse de la dernière AG en cliquant [ici](#)

Rechargez vos batteries gratuitement

La recharge effectuée sur le réseau public de bornes de charge accélérées pour véhicules électriques et hybrides, géré par le SICECO, sera gratuite jusqu'au **31 décembre 2018**.

Cette décision fait suite à des problèmes techniques rencontrés sur le terminal de paiement des dernières bornes installées. Elle a pour objectif de ne pas pénaliser les usagers qui souhaiteraient se recharger sur le réseau.

Agenda

- 5 décembre : Formation SIG au SICECO
- 7 décembre : Assemblée générale à Sombernon
- 13 et 14 décembre : Cité 21
- 24 janvier : Formation SIG à Châtillon-sur-Seine

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX - 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr

Directeur de la publication : Jacques Jacquenet

Dépôt légal en cours

Crédits photographiques : © SICECO - Radiateur ©pearl-Fotolia.com - Bois ©mahey-Fotolia.com

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande ou désinscription, adressez-nous un message à contact@siceco.fr.

Les publications du mois

Compétence ou service ? Compétence obligatoire ou optionnelle ?

Le SICECO a édité des fiches présentant les différentes compétences et les services proposés à ses adhérents.

Les consulter en cliquant [ici](#)



BIENTÔT UN RÉSEAU DE CHALEUR À BLIGNY-SUR-OUCHE

Vous l'avez peut-être remarqué si vous êtes récemment passé à Bligny-sur-Ouche. Un panneau de permis de construire annonce la future construction d'un réseau de chaleur qui alimentera les bâtiments de la communauté de communes, le collège, le SDIS et des logements Orvitis.

Le SICECO à travers la régie Côte-d'Or Chaleur, est maître d'ouvrage du chantier.



108 € TTC /
MWh

C'EST LE PRIX MOYEN DE CHALEUR POUR LE RÉSEAU DE BLIGNY-SUR-OUCHE. CELA REPRÉSENTE UNE ÉCONOMIE MOYENNE POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS RACCORDÉS DE 25 % PAR RAPPORT AUX ÉNERGIES FOSSILES ACTUELLES.

www.siceco.fr